



Objet : Lettre ouverte à l'attention de

Monsieur Sébastien LECORNU
Ministre des Armées
14 rue saint Dominique
75700 Paris SP 07

Meudon, le 22 avril 2025

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, cela fait bientôt 15 semaines que les salariés de Thales, groupe de défense, sont en conflit ouvert avec la direction du Groupe au sujet de la politique salariale proposée par la direction.

Le 10 mars dernier, nous vous avons adressé un courrier, et vos déclarations en commission de la défense à l'Assemblée Nationale du 9 avril, ont brièvement nourri notre espoir : celui que la direction de Thales avait enfin pris conscience de la nécessité d'une répartition plus juste de la valeur créée au sein du Groupe.

Nous partageons pleinement votre volonté qu'il est essentiel « d'avoir une grande lisibilité désormais sur la répartition de la valeur dans les industries de défense au sein des grands groupes », à commencer par Thales.

Mais force est de constater que cet espoir était prématuré.

La direction est revenue vers les organisations syndicales avec une décision unilatérale : le versement d'une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 500 € brut annuel qui ne satisfait personne. Cette proposition ne répond ni aux attentes ni aux enjeux.

Elle est inacceptable pour plusieurs raisons :

- **Parce qu'elle ne constitue pas une augmentation de salaire pérenne.** Elle ne contribue pas pleinement ni au financement des caisses de l'état ni aux régimes sociaux.
Dans un contexte où le gouvernement cherche 40 milliards d'euros, il est regrettable qu'un groupe comme Thales – qui en a largement les moyens – choisisse de ne pas participer à l'effort collectif.
- **Parce qu'elle est déconnectée des résultats du Groupe.** Le dividende par action Thales a augmenté de 8,8 % entre 2024 et 2025, et la PPV peut aller jusqu'à 3 000 €, voire 6 000 € sous conditions. Proposer seulement 500 € témoigne d'un mépris du travail fourni par les salariés.

C'est une véritable politique salariale au rabais qui est mise en place. Elle n'aura pour effet que de favoriser la perte de compétences, en incitant les salariés à trouver un employeur plus reconnaissant. Elle ne facilitera ni le recrutement ni la conservation et l'acquisition de nouvelles compétences, ce qui fait pourtant défaut au regard de nombreux programmes.

La fixation d'objectifs financiers toujours plus élevés entraînera une hausse de la sous-traitance, un ralentissement, voire un arrêt de l'investissement en R&D - déjà recentré sur un plus petit nombre de projets jugés plus « rentables » à court terme- et dans l'outil industriel alors qu'il faudrait au contraire accélérer.

La perte de sens ressentie par les salariés est profonde. Ce n'est pas d'une prime ponctuelle dont ils ont besoin, mais d'une reconnaissance durable de leur engagement, de leurs qualifications et de leur rôle dans la réussite du Groupe.



Face à la surdit  de notre direction, la Cfdt et la CGT du Groupe Thales se r solv nt   vous interpeller   nouveau sur la politique men e tant en mati re salariale qu'industrielle.

Le Groupe Thales est un acteur central de l'ind pendance strat gique de la France. L'Etat, en tant que premier actionnaire et client principal, a la l gitimit  – et la responsabilit  – d'intervenir.

M. le Ministre, pensez-vous que la mesure annonc e soit de nature, comme vous l'avez souhait ,   garantir « une politique de ressources humaines, une ma trise des savoirs faire techniques et m tiers » ?

M. le Ministre, est-ce cela que vous appeliez de vos v ux lorsque vous souhaitiez que « les rachats d'actions d'un c t  et le dialogue social de l'autre convergent » ?

M. Le Ministre, trouvez-vous, comme vous l'avez affirm  en commission de la d fense « qu'il ne peut pas y avoir de doute sur la juste r partition de la richesse produite » chez Thales ?

Pour nous, le dialogue social n'est pas r tabli. Il reste fig  dans un conflit sur les salaires, que cette PPV ne saurait r soudre. De plus, la direction accentue encore son m pris, en mena ant les salari s gr vist s de d localiser les productions dans des pays   bas niveau social, comme par exemple pour la production du radar Rafale, ou encore de licenciements qui en d couleraient !

Comme vous, nous estimons que les NAO doivent  tre men es avec pr cision. Elles doivent porter sur du salaire p renne, seul moyen de reconna tre le travail fourni par les salari s, l'engagement et la mont e en comp tences li e   l'exp rience.

Il est aujourd'hui urgent de renouer avec une politique salariale, sociale et industrielle coh rente, qui place les enjeux strat giques de la France, l'avenir du Groupe Thales et celui de ses salari s au c ur de ses priorit s. Tout le monde y gagnera. Nous avons compris que c' tait aussi votre vision.

Manifestement, les dirigeants de Thales ne prennent pas cette question au s rieux.

Dans l'attente d'un rendez-vous pour pouvoir vous exposer en d tail l'ensemble de ces points, nous vous prions d'agr er, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'intersyndicale :

CFDT :

Anthony PERROCHEAU

anthony.perrocheau@thalesgroup.com

06-64-24-47-53

Sandrine CORNUT

sandrine.cornut@thalesgroup.com

06-86-59-92-39

CGT:

Gregory LEWANDOWSKI

gregory.lewandowski@thalesgroup.com

06-73-21-60-18

Philippe JESOVER

philippe.jesover@thalesgroup.com

06-75-54-67-23